

SOCIÉTÉ SYLVICOLE
D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2007

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC. au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice de trois mois terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Verrier Paquin Hébert SENCRL

VERRIER PAQUIN HÉBERT SENCRL
Comptables agréés

Drummondville,
le 24 mai 2007

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Résultats consolidés
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

Produits (annexe A)	529 752 \$
Coût des contrats exécutés (annexe B)	435 219
Bénéfice brut	94 533
Frais d'exploitation	
Frais de vente et d'administration (annexe C)	58 590
Frais financiers (annexe D)	4 843
	63 433
Bénéfice avant impôts	31 100
Impôts	
Futurs	5 957
Bénéfice net	25 143 \$

(Voir les notes complémentaires)

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Bénéfices non répartis consolidés
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

Solde au début	159 269 \$
Bénéfice net	25 143
Solde à la fin	184 412 \$

(Voir les notes complémentaires)

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Bilan consolidé
au 31 mars 2007

ACTIF

Actif à court terme

Débiteurs (note 3)	201 728 \$
Impôts	10 283
Stocks	28 002
Travaux en cours	34 032
Frais payés d'avance	19 957

294 002

Placement (note 4)

1 300

Immobilisations corporelles (note 5)

479 112

Impôts futurs

27 324

801 738 \$

Au nom du conseil d'administration :

(s) Pierre-Yves Germain, administrateur

(s) Jean-Pierre Lefebvre, administrateur

(Voir les notes complémentaires)

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Bilan consolidé
au 31 mars 2007

PASSIF

Passif à court terme

Découvert bancaire	25 609 \$
Emprunts bancaires (note 6)	31 000
Créditeurs (note 7)	234 077
Subventions reportées	5 144
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	9 283

305 113

Dette à long terme (note 8)

221 757

526 870

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 9)

Catégories « A » et « B »	87 952
Catégorie « C » rachetables au gré de la société	2 504

90 456

Bénéfices non répartis

184 412

274 868

801 738 \$

(Voir les notes complémentaires)

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Flux de trésorerie consolidés
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

Activités d'exploitation

Bénéfice net	25 143 \$
Ajustements pour :	
Amortissement des immobilisations corporelles	3 848
Impôts futurs	5 957
	<hr/>
	34 948
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	37 377
	<hr/>
	72 325

Activités de financement

Remboursement des emprunts bancaires	(80 000)
Émission de capital-actions	45
	<hr/>
	(79 955)

Diminution nette des espèces

(7 630)

Découvert bancaire au début

(17 979)

Découvert bancaire à la fin

(25 609) \$

(Voir les notes complémentaires)

1. Statut et nature des activités

La société par actions est constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle exécute des travaux de mise en valeur des forêts et offre des services connexes reliés au domaine forestier. En date du 6 novembre 2006, la société a obtenu des autorités fiscales l'autorisation de changer sa fin d'année fiscale du 31 décembre 2006 au 31 mars 2007.

2. Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et de sa filiale 2154-9092 QUÉBEC INC.

Constatation des produits

Les produits de subventions et de participation des propriétaires sont constatés lorsque le service est rendu, conformément aux dispositions de la prescription, une fois que le rapport d'exécution est complété par un ingénieur.

Les produits provenant des contrats Scierie Lemay inc., des contrats autres et des services rendus sont comptabilisés à l'achèvement des travaux. Selon cette méthode, les produits ne sont constatés que lorsque le contrat est achevé ou quasi achevé. Les pertes prévues sont constatées dès qu'elles deviennent évidentes.

Les produits provenant des ventes de bois sont constatés lors de la livraison aux clients.

Les autres produits sont constatés lorsque le service est rendu ou le produit est livré aux clients.

Stocks

Les stocks sont évalués à la moindre valeur, représentée par le moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Placement

Le placement de portefeuille est comptabilisé à la valeur d'acquisition sauf dans le cas d'une moins-value durable. Dans un tel cas, la valeur comptable du placement est réduite pour tenir compte de cette moins-value durable.

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	Méthode d'amortissement	Taux
Améliorations de terrain	Dégressif	8 %
Stationnement	Dégressif	4 %
Bâtiments	Dégressif	5 %
Cartes aériennes	Dégressif	20 %
Équipement de communication	Dégressif	20 %
Équipement	Dégressif	20 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %

3. Débiteurs

Clients	123 972 \$
Subventions - Agence forestière des Bois-Francis	77 756
	<hr/>
	201 728 \$

4. Placement

Placement de portefeuille, à la valeur d'acquisition :

Participation dans RESAM inc.	1 300 \$
-------------------------------	-----------------

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	16 900 \$	\$	16 900 \$
Propriétés forestières	326 543		326 543
Améliorations de terrain	20 969	5 651	15 318
Stationnement	22 969	9 538	13 431
Bâtiments	174 443	104 783	69 660
Cartes aériennes	10 119	9 665	454
Équipement de communication	415	189	226
Équipement	72 558	67 548	5 010
Mobilier de bureau	66 326	54 260	12 066
Matériel informatique	48 849	38 347	10 502
Matériel roulant	131 772	122 770	9 002
Enseigne	2 250	2 250	-
Outils	3 876	3 876	-
	897 989 \$	418 877 \$	479 112 \$

6. Emprunts bancaires

L'emprunt bancaire autorisé au montant de 400 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 1 %, est garanti par les débiteurs, les stocks et les propriétés forestières. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

L'emprunt bancaire autorisé au montant de 10 000 \$ porte intérêts au taux préférentiel plus 0,75 %. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

7. Crédoeurs

Fournisseurs	129 368 \$
Salaires et vacances	37 154
Retenues à la source et charges sociales	15 729
Frais courus	24 825
Intérêts courus	4 242
Dû à des employés et à des sous-traitants, sans intérêt	2 548
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	20 211
	234 077 \$

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

8. Dette à long terme

Emprunt de 55 000 \$, remboursable par versements semestriels de 1 935 \$ (plus 3 % additionnel à chaque versement subséquent), plus les intérêts au taux préférentiel plus 0,5 %, échéant en décembre 2009, garanti par des propriétés forestières	10 825 \$
Emprunt de 75 000 \$, remboursable par versements semestriels de 2 638 \$ (plus 3 % additionnel à chaque versement subséquent), plus les intérêts au taux préférentiel plus 0,5 %, échéant en juin 2010, garanti par des propriétés forestières	20 215
Emprunt de 200 000 \$, remboursable en avril 2009, portant intérêts au taux de 5 %, garanti par des propriétés forestières	200 000
	231 040
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(9 283)
	221 757 \$

Les versements en capital exigibles sur la dette à long terme au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2008	9 283 \$
2009	9 849 \$
2010	208 759 \$
2011	3 149 \$

9. Capital-actions

Autorisé en nombre illimité et sans valeur nominale :

Actions de catégorie « A », votantes, participantes, échangeables contre des actions de catégorie « C »

Actions de catégorie « B », participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif calculé à un taux égal au 2/3 du taux préférentiel de l'institution financière avec laquelle la société fait affaires à cette date, échangeables contre des actions de catégorie « C »

Actions de catégorie « C », rachetables au gré de la société au montant de 1 \$ par action

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

9. Capital-actions (suite)

Valeur de rachat

Émis et payé :

Catégories « A » et « B »

1 157 actions « A »	46 748 \$
4 064 actions « B »	41 204
	87 952

Catégorie « C »
rachetables au gré de la société

18 254 actions « C »	18 254 \$	2 504
		90 456 \$

Au cours de l'exercice, la société a émis 1 action de catégorie « A » pour un montant de 45 \$ en espèces.

10. Informations sur les flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Débiteurs	14 865 \$
Impôts	-
Stocks	(14 116)
Travaux en cours	20 636
Frais payés d'avance	(9 732)
Créditeurs	28 333
Subventions reportées	(2 609)
	37 377 \$

Intérêts payés

Intérêts payés	2 343 \$
----------------	-----------------

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

11. Instruments financiers

Risque de crédit

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. La société n'exige généralement pas de caution et minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients. Toutefois, le solde des débiteurs au 31 mars 2007 comprend une somme de 32 515 \$ à recevoir de deux clients.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la société est limité. Une variation de taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou sur la situation financière de la société.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des débiteurs, du découvert bancaire, des emprunts bancaires et des créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement de portefeuille se rapproche de sa valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les conditions s'y rapportant se rapprochent de celles du marché.

12. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par la société avec des administrateurs au cours de l'exercice :

Produits :	
Ventes de bois pour accommodation	1 087 \$
Services rendus	205 \$
Charges :	
Coût des contrats exécutés :	
Achats de bois pour accommodation	1 087 \$
Frais de vente et d'administration :	
Frais reliés au conseil d'administration et assemblée annuelle	1 350 \$
Représentation et déplacements	451 \$

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

12. Opérations entre apparentés (suite)

La quasi-totalité des produits de participation des propriétaires, de la charge d'achats de bois pour accommodation ainsi que de la charge d'aide aux propriétaires est effectuée avec les actionnaires.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir et à payer aux apparentés sont les suivants :

Débiteurs :	
Administrateurs	372 \$
Actionnaires	23 314 \$
Créditeurs :	
Administrateurs	1 196 \$
Actionnaires	85 080 \$

13. Éventualités

Agence forestière des Bois-Francs

L'Agence forestière des Bois-Francs est un organisme institué par le gouvernement du Québec qui accorde des subventions à la société.

L'Agence pourra réclamer de la société toute somme versée en trop dont elle aura été en tout ou en partie la bénéficiaire pour des activités de protection et de mise en valeur non conformes aux cahiers d'instructions ou suite à une violation des termes du contrat d'accréditation. Dans le cas de réclamations de paiements de superficies n'ayant fait l'objet d'aucun traitement, la société doit en plus du remboursement, verser à l'Agence une pénalité égale à deux fois le montant des sommes versées.

L'Agence pourra également réclamer de la société toute somme versée en trop dont elle aura été en tout, en partie ou aucunement la bénéficiaire lorsqu'il est établi qu'une aide financière a été versée en trop à la suite d'un rapport d'exécution erroné ou incomplet. L'Agence pourra exercer ses recours en vertu du contrat d'accréditation dans les trois ans du dépôt du rapport d'exécution par la société.

La possibilité que de telles réclamations surviennent est indéterminable.

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Notes complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

14. Report de pertes

Au 31 mars 2007, la société avait cumulé des pertes autres qu'en capital de 446 391 \$ au fédéral et de 434 798 \$ au provincial. Les dates d'expiration des périodes pendant lesquelles la société pourra se prévaloir de ces pertes pour réduire ses impôts sont les suivantes :

	Fédéral	Provincial
31 mars 2009	58 289 \$	40 306 \$
31 mars 2010	388 102	394 492
	446 391	434 798
Pertes constatées dans les actifs d'impôts futurs	(58 289)	(40 306)
Pertes non constatées dans les actifs d'impôts futurs	388 102 \$	394 492 \$

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Renseignements complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

Annexe A Produits

Subventions - Agence forestière des Bois-Francs	173 446	\$
Subventions - Volet 2	2 608	
Ventes de bois	281 171	
Ventes de bois pour accommodation	33 018	
Contrats - Scierie Lemay inc.	9 878	
Participation des propriétaires	8 430	
Contrats - Autres	1 557	
Location de locaux	900	
Remboursement d'intérêts	255	
Services rendus	18 365	
Ventes diverses	124	
	<hr/>	
	529 752	\$

Annexe B Coût des contrats exécutés

Stocks au début	13 886	\$
Achats de bois pour accommodation	32 668	
Salaires et charges sociales	94 278	
Aide aux propriétaires	48 893	
Assurances	2 468	
Communications	1 472	
Cotisations et affiliations	1 139	
Déplacements	6 731	
Droits de coupe	77 621	
Entretien et réparations	1 130	
Formation	620	
Fournitures	451	
Sous-traitance	172 517	
Sous-traitance - Scierie Lemay inc.	8 329	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 018	
	<hr/>	
	463 221	
Stocks à la fin	(28 002)	
	<hr/>	
	435 219	\$

SOCIÉTÉ SYLVICOLE D'ARTHABASKA-DRUMMOND INC.

Renseignements complémentaires
pour l'exercice de trois mois terminé le 31 mars 2007

Annexe C Frais de vente et d'administration

Salaires, bonis et charges sociales	24 775	\$
Assurances	3 718	
Communications	2 102	
Cotisations et affiliations	88	
Énergie	1 138	
Entretien et réparations - général	1 902	
Formation	255	
Fournitures de bureau	3 160	
Frais bancaires	365	
Frais reliés au conseil d'administration et assemblée annuelle	1 425	
Publicité et promotion	3 321	
Représentation et déplacements	1 213	
Services professionnels	8 275	
Taxes et permis	4 023	
Amortissement des immobilisations corporelles	2 830	
	58 590	\$

Annexe D Frais financiers

Intérêts sur les emprunts bancaires	1 805	\$
Intérêts sur la dette à long terme	2 828	
Intérêts autres	210	
	4 843	\$